

p.10 à 15 DOSSIER IMMO

Des habitations toujours plus vertes !

Grâce à de nouveaux matériaux biosourcés, les nouvelles constructions sont plus vertueuses en matière d'économies d'énergie et plus respectueuses de l'environnement !



NOUVEAU À FONDETTES

VILLA DES LYS, appartements neufs du T2 au T5 et maisons avec cuisine aménagée et stationnements privatif, à 15 min. du centre-ville de Tours. Commerces, services et transports à proximité.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

02 47 21 01 21

ataraxia

PROMOTION IMMOBILIÈRE

ATARAXIA.FR

SAS Ataraxia Promotion - SIREN 493 130 173 RCS Nantes - Carte Pro. Transaction n°CPI 4401 2017 000 019 221 délivrée par la CCI de Nantes Saint-Nazaire. • Illustrations de l'intention architecturale de l'opération, susceptibles d'adaptation. • 03/2021.

L6122020

LA TRIBUNE HEBDO

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA MÉTROPOLE TOURANGELLE • N°505 - S12 • DU 25 MARS AU 07 AVRIL 2021

UN AN DE COVID

DES MALADES ET DES MILLIONS !



© Pascal AVENET

BILAN Le 17 mars dernier, jour anniversaire du premier confinement, le CHRU de Tours a établi le bilan d'un an de pandémie. Résultat : plus de 1 300 malades soignés, dont 404 en réanimation sur une année. Mais au-delà des chiffres, c'est l'engagement des soignants qui est à souligner (lire p. 04). Dans le même temps, les services de l'État faisaient aussi l'addition des aides attribuées en Indre-et-Loire : près de 480 M€ en un an dont 300 M€ pour les dispositifs de soutien à l'activité et à l'emploi et 150 M€ au titre du plan de relance ! **P.05**

Lucilia B. Immobilier
By Lucilia Brosset

Vente
Location
Gestion

2 agences
à votre service
20 et 21
rue d'Entraigues
37000 TOURS
02 47 66 05 66



www.lucilia-b-immobilier.fr

INTERVIEW - P.06

« UN PROJET POUR LES TRENTÉ ANS À VENIR »

Le président de la Métropole, Wilfried Schwartz, revient sur le projet métropolitain qui sera défini cette année afin de fixer un cap pour les trente ans à venir.

NATURE - P.08

LE SILURE FAIT DES DÉGÂTS !

Il occupe le haut de la pyramide alimentaire dans les eaux de la Loire et n'a pas de prédateur. Les espèces migratrices pâtissent de son appétit vorace.

SORTIES - P.09

À LA DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Conseil départemental organise chaque semaine des animations pour découvrir les 54 espaces naturels sensibles qu'il gère sur tout le département.

www.tribune-hebdo-tours.fr

lhebdotwitte lhebdo.tours

Besoin de voir ou revoir les notions essentielles pour démarrer l'année universitaire ? Besoin d'un stage pour une remise à niveau ? Inscrivez vous aux stages de pré-rentree en licence de Droit (L1, L2, L3) prévu en Août 2021.

ExtraDroit



Au service de la réussite en Licence de Droit

Box qui font le succès d'ExtraDroit :

Savoir prendre la parole en public, préparer ses fiches de révision, préparer son CV et sa lettre de motivation, savoir gérer son stress... et une douzaine d'autres...

ExtraDroit

06 63 22 50 28 • www.extradroit.fr • Calendrier et inscription en ligne

Ne faites pas la Tribune Hebdo sur la voie publique, faites-la plutôt lire autour de vous

521990

LE CLIN D'ŒIL

LE SILURE, PLUS GROS POISSON DE LOIRE, A BEAUCOUP D'APPÉTIT...



⇒ À LIRE P. 08

TOURS

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE CENTRE LGBTI

Confiné dans un local du quartier du Champ-Girault devenu trop petit au fil des années alors que les demandes d'écoute et d'aide ne cessent de croître, le centre LGBTI de Tours a désormais pignon sur rue. L'association a inauguré mi-mars ses nouveaux locaux, plus spacieux, rue des Tanneurs, à deux pas de l'université, en présence du maire Emmanuel Denis et de l'adjointe aux relations et solidarités internationales Elise Pereira-Nunes (ici en discussion avec Tatiana Cordier-Royer

et Johan Posson, les co-présidents de l'association à gauche). Avant la crise du Covid, le centre accueillait près de 1 800 personnes par an ainsi que 30 à 50 à chaque permanence d'écoute. Et la demande est toujours plus forte, le centre fait donc appel aux dons et aux bénévoles pour venir animer le lieu et accueillir des personnes en butte à l'hostilité et à la discrimination. ●

+ d'infos
sur centrelgbt-touraine.org/



LE CHIFFRE

28

C'EST LE NOMBRE DE NOUVEAUX policiers qui devraient arriver au commissariat de Tours d'ici la fin de l'année mois selon la promesse faite par le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. En visite lundi 22 mars à Tours, il a répondu aux attentes des syndicats qui réclament depuis plusieurs années une augmentation de leurs effectifs. Avec ces renforts, le commissariat retrouvera un niveau proche de celui de 2018 avec 375 fonctionnaires. Même si les syndicats disent rester vigilants car, des promesses aux arrivées concrètes, le chemin est parfois très long. Mais à Tours, comme ailleurs, les besoins se font sentir car la situation se dégrade dans certains quartiers avec l'amplification du trafic de drogues et le phénomène des bandes qui touche aussi la métropole.

LA PHRASE

« D'une façon générale, nous nous battons pour qu'à égalité de compétences, les gens soient traités de la même façon... Hommes, femmes, Noirs, Blancs, Arabes, juifs... Mais c'est vrai qu'en ce qui concerne les femmes, il faut reconnaître qu'elles n'occupent pas les postes à responsabilité qu'elles méritent. »

Entre la Journée Internationale pour les droits des femmes (le 8 mars) et la Semaine contre les discriminations (du 21 au 28 mars), Gervasio Semedo, le président de la LICRA en Touraine (Ligue internationale contre le racisme

EN DIRECT

VACCINATION

10 000 CRÉNEAUX ET DEUX « VACCINODROMES » OUVERTS ?

Après le gros bug AstraZeneca, la vaccination s'accélère, avec l'ouverture de 10 000 créneaux supplémentaires en plus de ceux qui étaient déjà réservés. L'accès à ces créneaux se fait toujours par les plateformes numérique et téléphonique (numéro vert régional : 08 05 02 14 00) pour avoir un rendez-vous dans l'un des six centres de vaccination existants du département. Ces ouvertures par vagues successives concernent des créneaux s'étalant jusqu'à début avril. Cela devrait s'accompagner de l'ouverture de deux vaccinodromes sur la métropole, à Saint-Cyr et Saint-Avertin normalement. D'autres créneaux supplémentaires seront encore ouverts dans les semaines à venir.

COVID

UN CLUSTER À LA PRISON DE TOURS

À la suite du dépistage organisé à la maison d'arrêt de Tours, qui a concerné 138 personnes chez les détenus, 47 d'entre eux ont été testés positifs. En revanche, sur les 70 tests réalisés auprès des personnels pénitentiaires, une seule personne a été testée positive. Ces données inquiétantes ont contraint la direction de l'établissement à mettre en place ou renforcer les mesures sanitaires, avec la désinfection régulière des locaux, la désinfection des douches et des cours de promenade après chaque tour ainsi que la réorganisation des déplacements des détenus dont certains ont été placés à l'isolement. En ce qui concerne les personnels (agents pénitentiaires, personnel médical et auxiliaires), un protocole a été mis en place, avec port de combinaisons, masques FFP2, sur-blouses, sur-chaussures, lunettes, gants, etc., afin d'éviter la propagation du virus dans l'établissement et la contamination des agents.

VIVRE 1 MOIS SANS VOTRE VOITURE?



VOUS AVEZ TOUTES
LES CARTES EN MAIN !
DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE
31 MARS SUR FILBLEU.FR

UN AN DE COVID

UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE
À L'HÔPITAL

Le CHRU de Tours a accueilli 1 324 malades Covid depuis le début de l'épidémie en mars 2020. Au-delà des chiffres, il faut retenir que l'hôpital a dû s'adapter en permanence pour faire face à cette pandémie inédite et que les soignants ont tout donné pour assumer la surcharge de travail pendant cette période marquée aussi par des absences, le personnel n'ayant pas été épargné par le virus puisque l'établissement a comptabilisé 43 clusters sur l'année écoulée ! P.N.

Depuis le 4 mars 2020, jour du dépistage du premier cas confirmé de Covid-19 au CHRU de Tours, 1 324 patients touchés par le virus ont été pris en charge, dont 404 en réanimation. Ces patients sont majoritairement issus de la région Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire mais aussi du Loir-et-Cher et de l'Indre), mais également de la région parisienne.

Le surcoût de la pandémie a été de 24 M€ sur l'année ! Au-delà de ce chiffre – un parmi tant d'autres marquants –, l'hôpital a dû s'adapter en permanence pour faire face à la pandémie. Dans l'accueil des malades touchés par ce virus inconnu jusqu'alors qui nécessite des protocoles bien particuliers pour éviter la contagion, et plus largement dans l'organisation des services pour accueillir les malades dans

des conditions optimales. Il a ainsi été un plateau commun Covid en pneumologie à Bretonneau pour mutualiser les ressources humaines disponibles car, non seulement un cas Covid demande plus de personnels, mais en plus, les soignants ont aussi été touchés par le virus (300 environ), ce qui a engendré des absences et des mises à l'isolement des cas contacts.

150 personnes embauchées

Et la CHU s'est parfois retrouvé démuni pour faire face à la pandémie. C'est pour cela que 150 personnes ont été recrutées depuis un an et qu'au plus fort de la première vague au printemps dernier, 200 étudiants sont venus prêter main-forte aux équipes pour soulager les soignants. Autre signe de cette adaptation, le laboratoire de virologie a dû s'organiser rapidement pour tester massivement

120 000 tests PCR ont ainsi été organisés en un an. Et tous les services ont dû adapter leur logistique pour approvisionner et gérer leurs stocks. Ainsi, la pharmacie du CHRU fournit 80 000 masques par mois aux soignants...

La vaccination a été accueillie comme une libération pour l'ensemble des soignants. « On entrevoit le bout du tunnel », s'accordent à dire les différents chefs de service qui se sont exprimés lors du point presse « Bilan d'un an de Covid au CHRU de Tours ». Unanimes pour se féliciter de ces vaccins mis au point en des temps records. Même si ce n'est pas fini et que continuent le suivi et les études sur les malades qui s'en sont sortis... Mais, comme au début de la pandémie, il convient de saluer le travail accompli par tous les soignants, quel que soit leur rôle et leur rang, pendant cette année si particulière... ●



Avec plus de 400 admis en réanimation, un secteur très consommateur de personnels, les équipes n'ont pas chômé...

© THT

INMA INSTITUT NATIONAL MÉTIERS D'ART

JULE

AU CŒUR DU PATRIMOINE VIVANT
JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART
MATIÈRES À L'ŒUVRE
#JEMA2021 www.journeesdesmetiersdart.fr

6 > 11
AVRIL
2021

M A

DÉCOUVREZ EN INDRE-ET-LOIRE ↙

ATELIERS D'ART • DÉMONSTRATIONS
| Portes ouvertes d'ateliers |

www.cma37.fr

Logos of various partner organizations including the French Government, CMA, and others.

CHRU HÔPITAL DE TOURS COVIREIVAC

RECHERCHE DE VOLONTAIRES

[VACCINATION COVID-19]
ET SI VOUS AIDIEZ LES ÉQUIPES TOURANGELLES ?

Le CHRU de Tours participe à l'étude nationale CoviCompare P, qui vise à comprendre l'immunité post-vaccin.

Vous avez déjà eu la COVID depuis plus de 6 mois,
Vous avez entre 18 et 45 ans ou 65 ans et plus
> vous pouvez bénéficier du vaccin Pfizer en aidant la recherche.

Renseignements
02 47 47 69 72

Covid-19 VACCINATION

UN AN DE COVID

L'ÉTAT A INVESTI PRÈS
DE 480 M€ EN INDRE-ET-LOIRE

Que ce soit en aides directes aux entreprises, dans les différents dispositifs de soutien pour compenser le ralentissement de l'activité ou en subventions dans le cadre du plan de relance depuis sa mise en place à la rentrée 2020, le total des sommes mobilisées en Indre-et-Loire approche le demi-milliard à la mi-mars, un an après le début de la crise sanitaire... P.N.

La plus grande partie de ces sommes concerne les mesures de soutien aux entreprises et au chômage partiel. La sous-préfète à la Relance pour l'Indre-et-Loire Agnès Bouty-Triquet préfère parler d'« *activité partielle* » car ce dispositif continue toujours aujourd'hui à la fois pour des secteurs à l'arrêt complet mais aussi pour des entreprises qui n'ont pas retrouvé leur pleine activité un an après le début de crise. Ce volet a mobilisé 172,4 M€ sur l'année pour plusieurs dizaines de milliers de salariés en Indre-et-Loire. L'autre grand dispositif d'aides est le fonds de solidarité aux entreprises pour lequel l'État a mobilisé 130 M€. « *15 504 entreprises du département ont bénéficié de ce fonds de solidarité, soit environ 30 % des entreprises qui étaient potentiellement éligibles* », précise la sous-préfète à la Relance. Au total, ce sont donc un peu plus de 300 M€ qui ont

été consacrés à ces dispositifs de soutien à l'activité sur les 479 M€ injectés sur le territoire, le plan de relance proprement dit ayant fléchi jusqu'à présent 151,6 M€ pour près de 100 projets.

151 M€ du plan de relance

Ce plan, lancé à la rentrée 2020 par le Gouvernement, doit permettre d'investir 100 milliards en France sur 2021 et 2022 pour relancer l'économie et éviter ainsi une récession durable. Il est organisé en trois volets pour mieux identifier les besoins et flécher les investissements : la compétitivité, la transition écologique et énergétique, la cohésion sociale et territoriale. Il fonctionne principalement sur des appels à projets, les acteurs du territoire, privés comme publics, étant invités à soumettre leurs projets aux services de l'État afin d'obtenir des financements. Sur ces 151,6 M€,

plus 80 M€ concernent le volet compétitivité, avec 74 M€ de baisse d'impôts de production pour 6 315 entreprises du département et plus de 8 M€ de subventions pour 13 PME industrielles ayant répondu à l'appel à projets.

Le volet écologie représente 48 M€, avec près de 20 M€ pour la rénovation énergétique de 38 bâtiments publics dont 14 M€ pour l'enseignement supérieur (université de Tours, CROUS, etc.) ; 4,6 M€ pour la 2^e ligne de tramway ou encore 3,1 M€ pour le dispositif Ma Prime Rénov', etc.

Enfin, le volet cohésion sociale et territoriale a mobilisé jusqu'à présent 23,6 M€ dont 20 M€ fléchés vers les jeunes, avec 1 858 primes à l'embauche et 1 634 contrats d'apprentissage financés par France Relance. Le solde étant destiné aux investissements dans différentes communes rurales pour des projets structurants...



L'université de Tours va bénéficier des sommes du plan de relance pour sa rénovation...

Mais ce n'est pas terminé : les appels à projets étant toujours en cours, d'autres fonds du plan de relance seront encore investis en Indre-et-Loire sur 2021 et 2022. ●

RETROUVEZ PROCHAINEMENT L'AGENDA DES
SORTIES NATURE
dans les espaces naturels sensibles
2021

TOURAINIE
LE DÉPARTEMENT

TOURAINIE
LE DÉPARTEMENT

+ d'informations sur www.touraine.fr [touraine_ledepartement](https://www.instagram.com/touraine_ledepartement) [@departement37](https://www.facebook.com/departement37)

WILFRIED SCHWARTZ, PRÉSIDENT DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

« UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE POUR ÉLABORER LE PROJET MÉTROPOLITAIN »

Parmi les grands sujets qui occupent le début du mandat, il y a la définition du projet métropolitain qui doit fixer les grandes lignes du futur du territoire à trente ans à laquelle les habitants pourront participer par Internet. P.N.

UN MOT SUR LE BUDGET VOTÉ LORS DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 25 MARS ?

C'est un budget ambitieux marqué par une hausse des investissements. Le budget total est de 471,8 M€ pour 184 M€ d'investissements si l'on inclut le budget annexe de l'assainissement. Pour le seul budget principal, l'investissement est de 144 M€, ce qui est considérable. Cela marque la volonté de la Métropole de soutenir l'activité en cette période de difficultés économiques. C'est aussi le signe de ce nouvel envol qu'elle doit prendre. La Métropole a été créée et s'est installée lors du mandat précédent, elle doit prendre son envol au cours de ce mandat, c'est pour cela, entre autres, que nous avons lancé l'élaboration du projet métropolitain qui a été confiée à Jérôme Baratier, le directeur l'ATU (NDRL : l'agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle), qui a été désigné délégué général au projet métropolitain.

EN QUOI CONSISTE CE PROJET ?

Il s'agit de se projeter à trente ans pour tracer les grandes lignes du futur de la Métropole de 2050... Il faut définir des axes, des trajectoires qui vont donner un cadre à notre action sur le long terme. Cela va prendre encore l'année puisque ce projet sera défini à l'issue d'une grande concertation avec tous les acteurs du territoire, les élus bien entendu qui ont la légitimité démocratique et qui trancheront au final, mais aussi les habitants qui seront associés à la réflexion. L'objectif est de les faire participer et de recueillir leurs aspirations : comment eux aussi voient-ils la Métropole dans trente ans ?

LE PROJET MÉTROPOLITAIN EN CO-CONSTRUCTION

Confiée à Jérôme Baratier, directeur de l'ATU, l'élaboration du projet métropolitain va s'étaler sur toute l'année 2021 puisqu'elle consiste notamment en une grande consultation de tous les acteurs du territoire. Pour organiser les sujets et les idées, 5 thèmes ont été définis : la Métropole inclusive, des transitions, de l'excellence, des mobilités et des proximités. Autour de ces thèmes, il s'agit de définir les défis à relever pour les trente ans à venir. Cela se fera en 3 temps. La phase de consultation avec les acteurs du territoire et les habitants pour lister ces défis à relever va durer jusqu'à l'été. À l'automne sera élaborée la trajectoire ou les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces défis puis début 2022 sera définie la méthode. C'est à ce moment que le projet métropolitain sera bordé avec les objectifs à atteindre et les chemins à emprunter pour les réaliser. Une plateforme collaborative du projet sera bientôt mise en ligne pour que les habitants puissent participer à l'élaboration de ce projet dans une démarche de co-construction.



Wilfried Schwartz est maire de La Riche et président de la Métropole depuis l'été dernier.

© PN / THF

Pour cela des ateliers seront organisés et nous allons lancer une plateforme collaborative avec une application pour smartphones afin que les habitants puissent apporter leurs contributions où ils veulent quand ils veulent sans être obligés de participer physiquement à un atelier, cela donne plus de souplesse pour participer.

LE CODEV OU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLÉ SERA AUSSI ASSOCIÉ À LA RÉFLEXION ?

Bien entendu, je rappelle que le CODEV est une instance consultative prévue par la loi et composée de personnalités issues de la société civile. L'une de ses missions est de participer à la définition du projet métropolitain. Eh bien nous allons aussi procéder à un tirage au sort par commune pour désigner la moitié des membres de ce conseil, comme cela toutes les communes seront représentées en son sein.

LA PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNES EST AUSSI UN DES ENJEUX DE CE MANDAT ?

Oui, c'est un point très important sur lequel nous allons travailler pendant ce mandat, c'est la proximité avec les habitants. La Métropole est une création récente puisqu'elle date de 2017 et les Tourangeaux ne la connaissent pas bien, l'institution est méconnue, son fonctionnement et ses compétences aussi. Il faut se rapprocher des habitants du territoire pour leur expliquer ce qu'est la Métropole, quel est son rôle au quotidien car une Métropole, ce n'est pas seulement un projet à

long terme qui dessine le futur, c'est aussi des services publics au quotidien qui améliorent chaque jour la vie des Tourangelles et des Tourangeaux. Si on prend l'exemple de la voirie ou de la collecte des déchets, ce sont des compétences qui relèvent des services métropolitains aujourd'hui, les gens ne le savent pas forcément. Évidemment, les maires restent les premiers acteurs de cette proximité mais certaines décisions relèvent de l'intercommunalité.

« DES BUS ET BENNES À HYDROGÈNE TRÈS BIENTÔT »

Mais la logique globale de la stratégie métropolitaine doit s'inscrire localement dans la vie quotidienne des gens. Et l'enjeu est bien sûr d'articuler les deux, la politique métropolitaine au service des communes...

QUELS SONT LES AUTRES GRANDS CHANTIERS DE CE MANDAT ?

Nous avons de grandes politiques structurantes à mettre en œuvre au cours de ce mandat, comme le plan climat, le programme de l'habitat avec l'élaboration du PLU qui devient une compétence métropolitaine aussi, le schéma directeur des mobilités, le plan alimentaire territorial ou encore le schéma directeur des mobilités. Les grands dossiers, importants pour l'avenir de notre territoire, ne manquent pas.

Et pour en revenir au projet métropolitain, l'objectif est de donner une feuille de route commune à tous ces grandes politiques qui seront déclinées sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'avoir une vision globale pour éviter que chacune de ces politiques ne soit gérée en silo, délégation par délégation. Non il faut avoir une vision et une stratégie commune pour faire en sorte que toutes ces politiques se complètent et s'enrichissent mutuellement pour une Métropole plus dynamique, ambitieuse, rayonnante et accueillante pour ses habitants... On doit bien se sentir, bien vivre sur notre territoire, nous sommes au cœur du jardin de la France, l'environnement, le cadre de vie doivent être préservés...

ON PARLE BEAUCOUP D'HYDROGÈNE JUSTEMENT, POUR AMÉLIORER CE CADRE DE VIE EN DIMINUANT LA POLLUTION, QUELLE EST LA POSITION DE LA MÉTROPOLÉ SUR CE THÈME ?

Nous voulons saisir cette opportunité pour développer effectivement l'hydrogène. Nous étudions avec d'autres acteurs du territoire, la possibilité de créer un centre de production d'hydrogène vert. Nous allons aussi investir très prochainement dans des bennes à hydrogène pour le ramassage des ordures ménagères. Nous avons aussi lancé le marché pour le renouvellement des bus. Dans un premier temps, ils seront au gaz, plus propre que le diesel, puis progressivement nous passerons aussi à l'hydrogène puisque cette technologie semble faire ses preuves dans le transport de passagers aussi... ●

PRÊT CONSO

C'EST LE MOMENT D'EMBRAYER VERS VOS NOUVEAUX PROJETS



Votre nouvelle voiture
à partir de

275 € par
mois⁽¹⁾

DU 20 MARS AU 03 AVRIL 2021

60 mensualités de 274 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,451%, soit un montant total dû de 15 942,60 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*

**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER.**

Votre conseiller disponible par téléphone ou par email

* Exemple pour un prêt personnel amortissable de 15 000 € d'une durée de 60 mois au taux annuel débiteur fixe de 1,99%, vous remboursez 60 mensualités de 274 €. Le Montant total dû est de 15 942,60 € dont 163,50 € de frais de dossier, hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,451%. Le coût standard de l'assurance « décès et perte totale et irréversible d'autonomie » facultative est de 8,25 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 273,96 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,272 %. Si vous souscrivez l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale.

(1) Offre valable du 20/03/2021 à 8h au 03/04/2021 à 23h59, réservée aux clients particuliers, pour toute demande de crédit à la consommation (hors prêts regroupés et in fine), sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt à la consommation par votre Caisse régionale, prêteur. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et hors prêts regroupés. Offre non cumulable avec une autre offre « prêt à consommer » du Crédit Agricole. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi. Si vous souscrivez l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale.

Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU : Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende CS50 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 896.

Ed 03/21 - Document non contractuel. Impression : Imprimerie Nouvelle, Biard.



blue.com.fr - Illustration Graphique - ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2021

FAUNE

LE SILURE, UN RÉCENT TOP PRÉDATEUR !

Hausse de la température et baisse de la qualité des eaux notamment dans l'estuaire, difficultés de remonter les cours d'eau jusqu'aux frayères, diminution voire disparition de ces zones... Les poissons traditionnels de Loire en général et les espèces migratrices en particulier (aloses, lamproies, saumons...) sont toujours en diminution. Sans compter qu'ils sont aussi victimes de ce prédateur-né qu'est le silure, même s'il est pour l'heure difficile de mesurer son impact sur la biodiversité des populations, par rapport aux activités humaines et au changement climatique notamment. Une étude est d'ailleurs lancée dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature pour tenter d'évaluer le rôle qu'il joue sur la raréfaction des lamproies dans un premier temps... P.N.

Il fait le bonheur des pêcheurs amateurs et régulièrement la une des journaux, comme au mois de janvier dernier où un spécimen de 2,55 m pour 100 kg a été pêché puis remis à l'eau sur la commune de Berthenay, en aval de Tours. Si certains peuvent se réjouir de telles prises, elles n'ont pourtant rien de rassurant. Pourquoi ? Parce que la multiplication de ce super prédateur dans les eaux du bassin de Loire (la Loire mais aussi ses affluents comme le Cher ou la Vienne) met en péril l'équilibre entre les espèces et représente une menace pour la biodiversité.

Depuis son apparition dans nos eaux en provenance du bassin du Danube il y a une bonne trentaine d'années, il a supplanté le brochet comme prédateur en haut de la chaîne alimentaire. Et ce d'autant plus facilement que le brochet lui-même éprouve des difficultés pour se reproduire, les prairies recouvertes d'eau dans lesquelles il se reproduit à la fin de l'hiver étant elles-mêmes de plus en plus rares. « Mais ce n'est pas tout à fait la même chose d'avoir un prédateur comme le brochet qui mesure 1 mètre au maximum et un autre qui fait entre 2 et 3 mètres et plusieurs dizaines de kilos, explique Catherine Boisneau, enseignante-chercheuse en écologie des cours d'eau et biologie des populations à l'université de Tours. Leurs besoins ne sont pas les mêmes et les espèces de poissons migrateurs n'ont pas eu le temps de s'adapter à ce nouveau prédateur arrivé depuis bientôt quarante ans. »

Des besoins qui occasionnent inévitablement des prélèvements sur les autres espèces, en particulier les populations des poissons migrateurs déjà très menacées. On a pu constater sur quelques cours d'eau que certains silures se spécialisaient sur les poissons migrateurs dans les passes à poissons. Opportunistes, ils savent où se positionner pour attendre leurs proies et s'en nourrir.

Une pression supplémentaire qui se rajoute à la dégradation du milieu

Le silure n'est pas seul responsable de cette diminution des

espèces migratrices comme le saumon, la lamproie, l'alose, etc. L'activité humaine pèse évidemment aussi énormément dans cette extinction progressive – pour ne pas dire programmée –, mais disons qu'il représente une pression supplémentaire en plus de tous les autres facteurs identifiés qui sont les seuils et barrages, la quantité et la qualité des eaux, trop sales ou trop chaudes... Au-delà même des prélèvements qu'ils occasionnent, la présence de silures est en soi une source de stress pour les espèces qui ne peuvent pas toujours se reproduire dans les meilleures conditions. Certains poissons préférant même renoncer à frayer en faisant

demi-tour plutôt que de prendre le risque de croiser le chemin d'un tel ennemi. Or, la reproduction des espèces migratrices est un processus très complexe qui peut être perturbé par de très nombreux facteurs tout au long du cycle. Selon les espèces, ce cycle va prendre plusieurs mois ou années entre le moment où l'adulte entame sa remontée de la Loire pour retrouver les frayères situées plus en amont – du côté de l'Allier pour le saumon par exemple – et le moment où le juvénile regagne la mer. Il peut effectivement se passer beaucoup de choses pendant ce cycle très meurtrier pour les espèces (voir encadré ci-contre). ●



Le silure fait le bonheur des amateurs de pêche au gros, mais pas de la biodiversité des espèces, migratrices en particulier, victimes de ce super prédateur...

POUR ALLER + LOIN

ET TOUJOURS AUSSI LA MAISON DE LA LOIRE...

Pour ceux qui veulent (re)découvrir l'écosystème de la Loire, lieu de vie privilégié pour de nombreuses espèces animales et végétales, vallée des châteaux mais aussi sûrement de la biodiversité, la Maison de la Loire à Montlouis-sur-Loire vous ouvre toujours ses portes. Ce lieu d'animations et de découverte est ouvert tous les jours pour vous donner accès à sa bibliothèque et aux

expositions permanentes et temporaires avec vue sur Loire. Mais sont organisées aussi chaque semaine des sorties, ateliers et animations pour découvrir le fleuve, avec sa faune et sa flore.

Ainsi samedi 27 mars, par exemple, de 14h à 17h30, est organisée une sortie terrain sur le thème des « grenouilles, têtards et autres tritons » car mieux

les connaître, c'est mieux les protéger. Le plus souvent il est demandé une participation aux frais de 2 €, ce qui est tout à fait modique par rapport à la durée et la qualité de l'animation, sortie ou atelier proposée par l'association et ses bénévoles compétents... Retrouvez l'agenda complet et réservez en ligne sur le site maisondelaloire37.fr ou par téléphone au 02 47 50 97 52.

ENTRE 95 ET 99 % DE MORTALITÉ CHEZ LES ESPÈCES MIGRATRICES

La reproduction des poissons migrateurs est un processus très complexe et très long qui, de fait, est soumis à de nombreux aléas qui expliquent une mortalité importante. Pas étonnant dans ces conditions que ces espèces aient du mal à se réimplanter durablement sur la bassin de la Loire...

Le saumon

PÉRIODE DE REMONTÉE : DÉCEMBRE À MAI

Zones de frayères : partie très amont du bassin versant de l'Allier et sur la Gartempe. Mortalité : environ 95 % des poissons meurent après la reproduction ; les géniteurs qui ont survécu redescendent en février-mars et les juvéniles (smolts) descendent en mars, avril et mai après un séjour de 1 à 2 ans dans les zones de frayères.

L'alose

PÉRIODE DE REMONTÉE : FÉVRIER À JUIN

Zones de frayères : partie amont du bassin versant de la Loire à l'aval des secteurs utilisés par les saumons, Allier et Vienne-Creuse. Mortalité : 99 % des poissons meurent après la reproduction. Les juvéniles descendent d'août à octobre après un séjour de 2 à 4 mois sur les zones de reproduction.

La lamproie

PÉRIODE DE REMONTÉE : DÉCEMBRE À MAI

Zones de frayères : partie moyenne et amont du bassin versant de la Loire, Allier et Vienne-Creuse. Mortalité : pas de données, à ce jour, on ne sait pas quel est le pourcentage des poissons qui meurent après la reproduction. Les juvéniles descendent en mars, avril et mai après un séjour de 3 à 4 ans en eau douce.

SORTIES

PRÉPAREZ VOTRE VISITE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES !

Le conseil départemental a en charge la gestion des ENS, 54 sites classés au total, soit près de 1 800 hectares protégés sur tout le département qui sont aménagés pour permettre des visites dans le respect de l'environnement... Suivez le guide ! **A.S.**

Tout le monde a entendu parler de l'étang du Louroux et de ses vidanges régulières, des prairies du Roy à Loches ou encore du plan d'eau de Hommes. Mais tous les Tourangeaux ne savent pas nécessairement que ces Espaces naturels sensibles (ENS) sont gérés par le Département depuis plusieurs décennies et qu'il met tout en œuvre pour conserver à ces sites typiques du paysage de Touraine leur caractère naturel, lieu privilégié de la biodiversité végétale et animale. Car la Touraine a cette particularité géographique d'être traversée par la Loire et ses affluents comme l'Indre, le Cher ou la Vienne qui créent des paysages bien particuliers, avec en premier lieu des zones humides, très riches en biodiversité.

C'est pour cela qu'à l'heure du changement climatique il faut les protéger, les sauvegarder.

Ce qui ne signifie pas que les humains en soient totalement écartés, au contraire, puisque nombre de ces espaces se situent aux portes des villes, dans des milieux périurbains comme ceux situés sur le territoire de la métropole de Tours. Ces sites sont donc, de fait, parcourus, utilisés, visités par les Tourangeaux. Mais ils doivent l'être dans le respect de l'environnement. Ainsi, aux portes de Tours, sur la Loire, à La Ville-aux-Dames, l'île de la Métairie, fait partie de ces ENS très visités mais à protéger. Idem pour le val de la Choisille qui se jette dans la Loire à Saint-Cyr-sur-Loire. Sur le Cher, il y a la plaine de la Gloriette qui s'étend de l'autre côté de

la rocade, sur la commune de Joué, qui est aussi un espace aménagé.

Des sorties dans le respect des règles sanitaires

Dans la plaine à la confluence de la Loire parcourue par l'Indre et le Vieux-Cher, le bardeau de l'Indre constitue une particularité unique entre Bréhémont et Rigny-Ussé.

Ce ne sont que quelques exemples de sites sur les grands cours d'eau traversant la Touraine. Mais il y a aussi les grandes retenues d'eau (lac de Hommes, du Louroux ou les étangs des Ténières à Saint-Nicolas-de-Bourgueil sans oublier d'autres sites remarquables ou boisés, comme l'éperon barré de Murat à Ferrière-Larçon ou le domaine de Candé, propriété du Département sur la commune de Monts).

Le Département propose donc un important programme d'activités pour découvrir ces ENS dans le but de valoriser ce patrimoine naturel. Ces animations, visites ou ateliers sont organisés en partenariat avec de nombreuses

associations partenaires (*) du département sur cette opération. Elles se sont adaptées au contexte sanitaire pour proposer des animations dans le respect des règles en vigueur. Les groupes sont limités à 9 ou 12 personnes selon l'activité, les matériels prêtés sont désinfectés après chaque utilisation, le masque est obligatoire même en extérieur et il faut s'inscrire en amont pour le respect du nombre de participants.

(*) BiodiverCity, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine - Val de Loire, Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire, Couleurs Sauvages, Fédération départementale de la pêche, Fédération départementale des chasseurs, Graine Centre, Jamy Pruvot, l'Arbre Voyageur, La Rabouilleuse, les Bateliers des vents d'galerne, Ligeria nature, LPO 37, Maison de la Loire, Parc Naturel Régionale Loire-Anjou-Touraine, Printemps de la Permaculture, SEPANT, Touraine Terre d'Histoire ●

+ d'infos

touraine.fr

et espacesnaturels.touraine.fr



ExtraDroit



Au service de la réussite en Licence de Droit

Besoin de voir ou revoir les notions essentielles pour démarrer l'année universitaire ? Besoin d'un stage pour une remise à niveau ? Inscrivez vous aux stages de pré-rentrée en licence de Droit (L1, L2, L3) prévu en Août 2021.

Box qui font le succès d'ExtraDroit :

Savoir prendre la parole en public, préparer ses fiches de révision, préparer son CV et sa lettre de motivation, savoir gérer son stress... et une douzaine d'autres...

ExtraDroit

06 63 22 50 28 • www.extradroit.fr

Calendrier et inscription en ligne



Comme l'étang de l'Archevêque à Villedomer, 54 sites sont classés Espaces naturels sensibles en Touraine, un sacré patrimoine naturel qu'il faut préserver coûte que coûte...

URBANISME

À TOURS, LES RÈGLES DE CONSTRUCTION ÉVOLUENT

Le conseil municipal du 29 mars doit apporter des modifications au PLU (Plan local d'urbanisme) pour faire évoluer les projets des promoteurs vers plus de respect de l'environnement. **PATRICE NAOUR**

« **D**epuis notre prise de fonctions, j'ai passé beaucoup de temps à discuter avec les promoteurs sur les grands projets urbains pour les enrichir et les faire évoluer vers notre vision de l'urbanisme qui doit permettre d'aller vers ce qu'on appelle "la ville des courts chemins", à la fois plus verte, plus apaisée, avec davantage de proximité et de mobilités douces. Cela s'accompagne évidemment de constructions plus économes en énergétiques, plus respectueuses du climat et de l'environnement... »

Lors du conseil municipal du 29 mars Cathy Savourey, adjointe à l'urbanisme et aux grands projets urbains, fera voter les nouvelles orientations en matière d'urbanisme pour mettre en œuvre la philosophie écologique de la nouvelle majorité. Cela ne passera pas par la refonte totale du PLU (Plan local d'urbanisme) approuvé récemment, en janvier 2020, car le prochain PLU sera le fait de la Métropole et non plus des communes. En attendant ce nouveau schéma métropolitain, il est cependant possible de procéder à des aménagements grâce à des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) portant sur un point précis du PLU. Une OAP Air-Climat-Énergie, par exemple, permet d'introduire de nouvelles règles et obligations en matière de construction.

Oubliez le PVC !

Parmi les nouvelles orientations que la Ville veut donner à l'aménagement urbain, il y a par exemple, la part des espaces verts dans chaque projet. « Aujourd'hui, le PLU prévoit 15 % de la surface aménagée en pleine terre, nous voudrions augmenter cette part à 25 % là où cela est possible pour donner une plus grande place à la ville qui respire, aux plantations, aux jardins partagés et autres... »

Concernant le bâti lui-même, l'idée est de pousser aussi les promoteurs à utiliser des matériaux biosourcés, plus écolo-

giques. Le PVC sera ainsi proscrit dans les futures constructions. « Non pas à cause de ses performances énergétiques mais parce qu'on ne sait pas comment le recycler, explique Cathy Savourey. Il y a déjà assez de plastiques dans les océans, ce n'est pas la peine d'en augmenter les quantités consommées. C'est d'ailleurs un paramètre important à prendre en compte aujourd'hui quand on construit un programme : quelle sera sa durée et de vie et que deviendront les matériaux utilisés dans quarante ou cinquante ans ? Pourra-t-on les réutiliser, les recycler ou les retraiter facilement ? Parce qu'on ne peut plus gaspiller les matériaux, on ne peut plus construire sans se soucier du devenir de l'ensemble des composants d'un bâtiment... »

Les promoteurs sont aussi invités à se pencher sur la conception des logements, avec l'apport des solutions bioclimatiques (orientation, dispositifs de protection solaire en périodes de canicule de plus en plus fréquentes, etc.) pour réaliser des économies d'énergie et faire baisser la facture des occupants.

Une méthode : des ateliers concertés

Dans cet ordre d'idée, la municipalité travaille avec Bouygues Immobilier sur un nouveau quartier de cinq hectares situé sur l'ancien site Gelco Design à Tours-Nord face au supermarché Auchan. Un hectare sur les cinq a été rétrocédé à la Ville pour y faire un jardin public, futur poumon vert du quartier. Des ateliers participatifs sont aussi organisés dans le cadre d'une « co-construction » du quartier. « Nous en avons déjà réalisé deux et nous en organiserons trois autres d'ici l'été pour réfléchir sur les futurs aménagements et les équipements », explique Cathy Savourey. Ces ateliers réunissent une quarantaine de personnes, les élus concernés, le promoteur et des habitants actuels et futurs usagers du quartier car s'il faut évidemment prendre en compte les besoins des futurs habitants, il faut aussi tenir compte des gens qui y habitent déjà. Il y a aussi des représentants du monde économique, des chambres consulaires, le directeur d'Auchan qui est également le président de l'association des commerçants locaux, des lycéens du lycée Choiseul tout proche qui seront aussi des usagers du nouveau quartier...

Les participants sont scindés en trois groupes qui planchent chacun sur une thématique : les espaces publics et les usages du jardin public (faut-il des jardins partagés ou autres ? etc.) ; la programmation économique (quels types de commerces et de surfaces faut-il prévoir ? etc.) ; et les autres usages com-



Cathy Savourey, micro en main, lors d'un atelier d'urbanisme.

METHODE

UN « COMITÉ DE DIALOGUE » POUR LE PROJET DES CASERNES

La modification du tracé de la 2^e ligne de tramway, qui passera finalement dans le futur quartier des Casernes, a modifié la donne puisque les différents projets d'aménagements retenus mais qui n'avaient pas encore reçu de permis de construire, sont désormais caducs. Cela fait déjà dix ans que ça dure, mais on est reparti pour un tour afin de désigner le ou les futurs aménageurs du quartier qui le seront à l'issue d'une nouvelle phase de « dialogue compétitif » mis en place par la municipalité, comme l'explique Cathy Savourey : « Nous avons reçu une dizaine de projets, parmi lesquels nous allons en sélectionner de trois à cinq, pour rentrer dans une phase de co-construction. Nous dialoguerons avec toutes les équipes pour améliorer leur projet qui devra intégrer aussi les éléments issus du comité de dialogue. » Ce comité rassemble les porteurs de projets, techniciens et professionnels, mais aussi les élus concernés, les commerçants du quartier, des usagers comme les parents des écoles voisines ou les étudiants. Il accueille évidemment des habitants représentant des associations de quartiers mais aussi des citoyens qui seront tirés au sort. Ce comité planchera donc sur les différents projets dans les prochains mois et, d'ici la fin de l'année, un lauréat sera retenu pour que le quartier des Casernes sorte enfin de terre...

muns (faut-il prévoir un équipement culturel, un tiers lieu ou autres ? etc.).

Dormir sous la paille

Sur le plan bioclimatique, le promoteur a dû revoir son projet qui, en plus des logements collectifs et des résidences étudiante et intergénérationnelle, prévoit une vingtaine de maisons individuelles. Il lui a été demandé d'intégrer des matériaux biosourcés dans la construction de ces maisons qui seront donc en panneaux de bois et paille, matériaux respectueux de l'environnement et très efficaces en termes de performances énergétiques. De même, il est prévu de faire une pièce indépendante dans le jardin de chaque maison pour anticiper sur de futurs usages. Elle pourra servir de chambre indépendante pour un enfant et devenir une location pour étudiant quand l'enfant aura quitté le nid. Ou bien ce sera une pièce pour un parent âgé qu'on pourra ainsi héberger

proche du domicile familial. Ou bien encore une pièce pour une profession libérale, artisan ou auto-entrepreneur, qui ne veut pas avoir son activité dans sa maison. Avec le développement du télétravail, cette pièce fera le bonheur de certains télétravailleurs...

Des balcons plus grands

La notion d'extérieur doit aussi être revue à la lumière du confinement où il faut aussi prévoir des extérieurs plus grands pour les immeubles collectifs afin de permettre aux occupants de s'aérer. « Disons que beaucoup de projets prévoient des balcons de 1,70 m² qui est la surface minimale prévue par la loi, explique Cathy Savourey. C'est vraiment très petit, il faut encourager les promoteurs à prévoir plus grand pour que l'extérieur soit vraiment accessible... » Et à rester compétitifs sur les tarifs pour que les logements restent aussi accessibles au plus grand nombre... ●

Le site Gelco est l'objet d'une concertation pour donner le jour à un nouveau quartier de 5 ha.



Propriétaires ou copropriétaires, propriétaires bailleurs

ARTEMIS vous accompagne dans vos travaux de rénovation !

CRÉÉ PAR TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE IL Y A PRÈS D'UN AN, ARTEMIS EST UN GUICHET UNIQUE DE CONSEIL À LA RÉNOVATION. CE SERVICE GRATUIT ET PERSONNALISÉ APPORTE UNE EXPERTISE SUR LES ASPECTS TECHNIQUES, FINANCIERS ET RÉGLEMENTAIRES DES TRAVAUX. OBJECTIF : AMÉLIORER LE CONFORT ET LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET DES LOCAUX D'ACTIVITÉS. MODE D'EMPLOI.

ARTEMIS

UN SERVICE DE TOURS MÉTROPOLE

UN GUICHET UNIQUE,
UN SERVICE GRATUIT, DES CONSEILS
PERSONNALISÉS, UNE GARANTIE
DE NEUTRALITÉ

J'envisage
des travaux,
je cherche à préciser
mes projets

- Isoler ma maison ou rénover mon appartement
- Adapter mon logement à une perte d'autonomie
- Trouver des solutions de financement...
- Faire diagnostiquer ma copropriété
- Rénover mes locaux professionnels...

1

JE CONTACTE ARTEMIS :

- par téléphone au 02 47 33 18 88 (du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h - fermeture le mardi après-midi)
- par courriel à artemis@tours-metropole.fr
- par internet via la page dédiée : artemis.tours-metropole.fr

2

ARTEMIS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET GRÂCE À :

- des informations personnalisées
- un rendez-vous avec un conseiller
- une visite à domicile ou de vos locaux professionnels en fonction de votre projet
- l'identification de scénarios de travaux
- l'identification de professionnels qualifiés
- l'analyse de devis
- la sollicitation de partenaires, si besoin
- le montage d'un plan de financement et la recherche des aides financières mobilisables
- l'accompagnement au montage de dossier Anah (Agence nationale de l'habitat)

3

ARTEMIS VOUS SUIV DANS LA DURÉE PAR :

- une évaluation de la performance énergétique
- un suivi des consommations

ARTEMIS.TOURS-METROPOLE.FR

Tours
métropole
Val de Loire

ENVIRONNEMENT

SIX COLLÈGES DE TOURAINE
CHAUFFÉS AU BOIS !

Dans le cadre d'un Contrat de Performance Énergétique, le Département a consacré près de 3 M€ à l'installation de chaudières biomasse dans six collèges. D'autres équipements départementaux, comme le laboratoire de Touraine Inovalys et la Maison Départementale des Sports à Parçay-Meslay, seront aussi équipés de ce mode de chauffage économe...

Il y a quelques années encore, on se serait moqué, le chauffage au bois nous ramenant au temps de la marine à voile et de la lampe à huile. Mais aujourd'hui, c'est cette solution d'avenir, permettant de réduire à la fois la consommation d'énergies fossiles polluantes et les émissions de carbone néfastes pour l'environnement, qu'a adoptée le Département pour chauffer certains collèges.

Jean-Gérard Paumier, le président du Conseil départemental, bien entouré par les élus du canton et le vice-président en charge des collèges, Judicaël Osmond, avait fait le déplacement jusqu'à Neuvy-le-Roi pour saluer la fin du chantier de la chaufferie biomasse qui est en service depuis le début de l'année au collège Honoré Racan, 350 élèves. « C'est l'une des réalisations, concrète, du Contrat de Performance Énergétique lancé en 2017 et qui prévoit, entre autres, d'équiper six de nos collèges de chaudière biomasse, expliquait-il en préambule. Cela nous permettra de réduire de 35 % la consommation d'énergie, ce qui représente aussi sur le plan environnemental une réduction des émissions de CO₂ de près de 3 000 tonnes par an une fois que tous les travaux auront été réalisés... » L'installation des systèmes de chauffage – chaudière et chaufferie – devant s'accompagner de travaux d'isolation des

bâtiments pour que le dispositif soit pleinement efficace.

Moins d'une tonne de bois par jour pour 2 800 m² chauffés

Ainsi à Neuvy-le-Roi, la chaudière d'une puissance de 150 kW remplace l'ancienne chaudière au fioul qui reste en fonction pour venir en appoint en période de grand froid ou en cas de panne de la chaudière biomasse. Elle permet de chauffer près de 2 800 m² de bâtiments, seuls les logements de fonction étant chauffés indépendamment par des pompes à chaleur. Quand on dit biomasse, il faut entendre du bois. L'installation est alimentée par des copeaux



15 M€

C'est le coût global du CPE (Contrat de Performance Énergétique) voté en 2017 par le Département qui prévoit, entre autres, de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les 54 collèges d'Indre-et-Loire et quatre bâtiments départementaux (laboratoire de Touraine Inovalys et la Maison Départementale des Sports à Parçay-Meslay ainsi que le bâtiment des services techniques départementaux et la cité administrative du Champ-Girault).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE DÉPARTEMENT LANCE AUSSI SON CONTRAT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE (CPENV)

C'est une première en France, en tous cas sous cette forme-là : après avoir lancé en 2017 un Contrat de Performance énergétique (CPE) puis, en 2020, une consultation pour assurer 40 % de production photovoltaïque dans les collèges, le Conseil départemental a franchi une nouvelle étape dans la transition énergétique en lançant son Contrat de Performance Environnementale (CPEnv). L'objectif est de réduire l'empreinte écologique globale d'une centaine de bâtiments du Département, hors collèges, soit environ 110 000 m² de bâti. Ce plan porte sur quatre axes principaux :

- la réduction de la consommation énergétique (chauffage-électricité) et la réduction de l'écart consommation / production d'énergies renouvelables ;
- La gestion de l'eau (réduction de la consommation, déconnection des eaux pluviales) ;
- Le développement de la biodiversité sur les sites avec des plantations ou la végétalisation des toits, etc. ;
- La réduction de l'empreinte carbone dans les politiques publiques, avec, par exemple, pour les déplacements, l'installation de bornes de recharge ou le développement du parc de véhicules électriques, l'utilisation de matériaux biosourcés pour les travaux d'isolation, etc..

Le plan est programmé sur les dix années à venir, l'enveloppe budgétaire débloquée pour les premières actions et travaux est de 11 M€.



fournis par des entreprises qui se sont structurées en filière depuis une quinzaine d'années autour du Grand-Pressigny dans le Sud Touraine. Ce dont se félicite Bruno Moras, directeur de la grande région Centre-Ouest de Dalkia, filiale d'EDF, qui a décroché le marché public en 2019 pour concevoir, construire et exploiter les chaufferies des collèges d'Indre-et-Loire : « C'est une bonne chose que de pouvoir s'alimenter avec du bois issu de forêts de Touraine, on est vraiment au cœur d'un circuit court. C'est un soutien important à la filière mais aussi à l'emploi, car le chauffage biomasse que nous mettons en oeuvre sur le territoire une quarantaine d'emplois induits, ce n'est pas négligeable pour l'économie locale... » La chaudière du collège Racan consomme un peu moins d'1 tonne de copeaux par jour, livrés au rythme

d'une semi-remorque de 9 tonnes tous les 10 jours. Ils sont bennés directement dans un réservoir de stockage où une vis sans fin les propulse dans la chaudière qui chauffe l'eau alimentant le circuit de chauffage mais aussi d'eau chaude des sanitaires dans les quatre bâtiments du collège. Les travaux ont coûté 635 668 € TTC très exactement. Ils inscrivent donc dans le cadre du programme de Performance Énergétique qui prévoit ce type d'installation dans six collèges. L'an passé ont déjà été mises en service les chaufferies biomasse des collèges de Nouâtre (365 000 € TTC) et de Richelieu (505 000 € TTC). Après Neuvy-le-Roi, seront équipés cette année ceux de Preuilly-sur-Claise (567 000 € TTC) et du Grand-Pressigny (505 000 € TTC). Avant une dernière livraison en 2022 au collège de Savigné-sur-Lathan (288 000 €) ●.



Jean-Gérard Paumier, le président du Conseil départemental, et Judicaël Osmond, vice-président en charge des collèges (à g.), ont suivi attentivement les explications des techniciens de Dalkia, la filiale d'EDF qui exploite la chaufferie du collège Racan de Neuvy-le-Roi.

ÉNERGIE

LES CLÉS D'UNE MAISON PASSIVE

Elles sont apparues il y a une dizaine d'années, mais on en compte pourtant moins de 5 000 en France. Pas seulement à cause de leur coût sensiblement plus élevé, mais aussi en raison de la difficulté pour un particulier à mettre en œuvre un projet plus technique qu'une construction traditionnelle. Et pourtant, avec les enjeux climatiques et énergétiques actuels, elles représentent l'avenir car très compétitives sur tous les plans, énergétique et économique... **AMÉLIE SUEUR**

Quel est le coût d'une maison passive par rapport à une construction classique ? On peut estimer le surcoût entre 10 et 20 % selon le projet, la surface évidemment ou la présence d'un étage ou non. Un investissement assurément qui n'est pas à la portée de tous les foyers mais qui, sur la durée, peut aussi rapporter gros. En effet, une telle construction permet de diminuer sa facture énergétique par cinq voire dix. Ainsi, pour une maison de 100 m², la facture d'électricité dépasse rarement 25-30 € par mois, soit aux alentours de 300 € par an. Alors que pour de nombreux foyers dans des maisons anciennes plus ou moins bien isolées, ce montant est plutôt mensuel qu'annuel ! Et 3 000 € d'économisés par an, sur vingt ans, le surcoût de la maison passive est amorti.

Encore faut-il pouvoir disposer du budget au départ, on n'en disconvient pas...

Cette performance économique d'une habitation passive s'explique par différents facteurs, plutôt techniques mais qu'il convient d'exposer, même succinctement, pour comprendre tout l'intérêt qu'il y a à s'activer sur le passif !

La facture d'énergie divisée par dix !

Le principe de base est la conception de la maison : sa forme compacte, son orientation-exposition pour capter les rayons du soleil (le site et le terrain ont aussi leur importance), son dessin pour offrir de belles surfaces vitrées capables de laisser passer la chaleur du soleil, et évidemment des matériaux de construction adaptés, mais ce n'est pas



© ADOBE STOCK

l'élément clé. Bois ou autres fonctionnent à condition que la maison soit parfaitement isolée et étanche à l'air. C'est le principe fondamental : pour ne pas consommer d'énergie, il faut laisser entrer la chaleur du soleil par le (triple) vitrage pour la faire circuler dans la maison. D'où l'isolation qui doit être plus que parfaite pour éviter que l'air ambiant ne s'échappe vers l'extérieur et l'air froid ne rentre dans la maison et ne la refroidisse. Cela s'accompagne d'un système de ventilation double flux pour mélanger air chaud de l'intérieur et air plus frais en hiver, plus chaud en été, de l'extérieur afin d'obtenir une température

constante. Il faut aussi concevoir la maison pour se protéger des trop fortes chaleurs en été avec des stores, pergolas, pare-soleil et autres pour conserver cette ambiance tempérée. En hiver, on peut avoir un chauffage d'appoint (à bois ou électrique) mais dans certaines régions plus clémentes, la maison « se chauffe » elle-même sans autre apport. D'où ces factures d'énergie très basses. Et puis souvent aussi, l'appoint en énergie se fait par du photovoltaïque qui représente aussi un investissement mais permet de réaliser des économies sur la durée. Comme la maison passive... Tout bénéf' pour le budget familial mais aussi pour le climat ! ●



une belle vie immobilière

Un projet innovant AU CŒUR DE TOUTES LES COMMODITÉS

- Labellisé **BIODIVERCITY** ⁽¹⁾
- Réemploi de matériaux locaux



1^{ER} PROMOTEUR BAS CARBONE

Palmarès BBCA 2020

tours.nexity.fr

GEORGE V VAL DE LOIRE – SAS au capital de 37 200 euros – RCS Paris 326 625 332 – A.P.E 4110A – Siret : 326 625 332 00050. Siège social 19 rue de Vienne – TSA 60030 – 75801 Paris Cedex 08. Document et illustration non contractuels. PARC CŒUR - Illustration : Epsilon 3D, Architecte - Petit Œuvre. (1) Pour plus de renseignements sur le label Biodiversity rendez-vous sur : cibi-biodiversity.com. Mars 2021.

0 800 718 711

Service & appel
gratuits

RENOVATION

MAPRIMERÉNOV' OUVERTE À TOUS !

Née au 1^{er} janvier 2020 de la fusion du dispositif Habiter Mieux Agilité et du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), MaPrimeRénov' est la principale aide à la rénovation énergétique, versée sous forme de prime et non plus de déduction d'impôts. Elle est accessible en déposant une demande en ligne sur le site www.maprimerenov.gouv.fr. L'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) instruit le dossier pour valider si vous êtes éligible à l'aide et pour quel montant. En Indre-et-Loire, plus de 1 000 foyers en ont déjà fait la demande, pour un total de 10 M€ de travaux réalisés et 3 M€ pris en charge par l'État via MaPrimeRénov'. **A.S.**



Cette aide forfaitaire est calculée en fonction des revenus des ménages et du gain écologique des travaux. Vous déposez votre dossier en ligne en y joignant un devis qui sert de base de calcul puisque l'aide représentera un pourcentage du montant des travaux. Les bénéficiaires connaissent donc le montant de la prime avant de démarrer leurs travaux. Elle est versée en une fois, dès la fin des travaux. Une avance de frais peut être accordée afin d'aider à régler l'acompte des travaux. Il est également possible de mandater quelqu'un (proche, artisan agréé...) pour faciliter les démarches car, comme à chaque fois qu'il s'agit de déposer des dossiers et des demandes en ligne, cela peut s'avérer fastidieux. Mais le but n'est pas de dissuader les

ménages de la demander, au contraire, puisqu'il s'agit vraiment de lutter contre le réchauffement climatique en généralisant la rénovation énergétique au maximum...

Un mode de calcul très précis

Alors qu'en 2020, lors de sa mise en place, MaPrimeRénov' n'était accessible qu'à une partie des foyers, selon des critères de revenus notamment, depuis cette année, afin d'amplifier la dynamique de rénovation énergétique en France dans le cadre du plan de relance, MaPrimeRénov' est accessible sans distinction de revenus, même si, au final, le montant de l'aide est effectivement calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux, tous les travaux n'étant pas « aidés » à la même hauteur. Depuis cette année,

le dispositif était accessible aux bailleurs et copropriétés afin de rénover aussi les parties communes, ainsi qu'à tous les propriétaires occupants quels que soient leurs niveaux de revenus. Et à partir de juillet 2021, elle sera aussi accessible aux propriétaires de logements qui les mettent en location. Cette mesure doit permettre de rénover aussi le parc locatif et pas uniquement les appartements occupés par leurs propriétaires. L'objectif étant d'inciter les ménages à procéder à une rénovation énergétique totale, d'autres incitations et bonus sont prévus... Vous retrouverez toutes les infos et des exemples de dossiers sur le site dédié.

+ Pour aller + loin :
maprimerenov.gouv.fr

ET SI C'ÉTAIT LE BON MOMENT POUR RÉINVENTER L'ÉPARGNE ?

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉPARGNE

RESPONSABLE : en complément de critères de performance financière, vos placements respectent les plus hauts standards en matière environnementale et sociale.

ACCESSIBLE : notre gamme de fonds vous est proposée dès 50€/mois.

COMPÉTITIVE : dans une approche inédite, nous avons ouvert notre gamme de fonds à des gestionnaires français et internationaux experts, sélectionnés parmi les plus renommés.

ACCOMPAGNÉE : votre conseiller est à vos côtés pour définir avec vous la solution la plus adaptée à votre situation, à vos objectifs et à vos horizons de placement.

Les investissements sur les marchés financiers présentent un risque de perte en capital.

C'EST VOUS L'AVENIR  **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Document à caractère publicitaire – Préalablement à toute souscription, il convient de s'assurer auprès de votre conseiller que la solution d'investissement envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et budgétaire, à vos objectifs et horizon de placement, à votre profil investisseur ainsi qu'à vos connaissances et à votre expérience financières. Société Générale, SA au capital de 1 066 714 367,50 € – 552 120 222 RCS Paris – Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris.

BILAN 2020

À TOURS, LE NEUF COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT !

On aurait pu craindre le pire avec la crise du Covid et l'arrêt total des chantiers pendant un mois et demi au printemps dernier, mais au final, le marché tourangeau n'a pas décroché, selon le bilan établi par OCELOR, l'observatoire régional de l'immobilier neuf. Avec une baisse des ventes dans le neuf de 7,5 %, il a même bien résisté comparé au marché national où le marché chute de 25 % ! **A. S.**

En France, il s'est vendu l'an passé 128 000 logements neufs, soit pratiquement 40 000 de moins qu'en 2019. Sur l'agglomération tourangelle, la baisse des ventes n'est que de 7,5 %, avec 1 145 logements vendus contre 1 238 en 2019. Sur ce total, 92 % sont dans des immeubles collectifs, 8 % étant des maisons individuelles. Il en est de même pour les mises sur le marché : malgré la crise sanitaire et la mise à l'arrêt de l'activité pendant 6 semaines au printemps, le nombre de lots finalisés et proposés à la vente se situe à 1 480 unités, un niveau tout à fait satisfaisant. Idem pour les permis de construire délivrés. Au niveau national, on constate une baisse de 16 % des « logements autorisés ». Cela s'explique bien évidemment par la pandémie mais aussi par les élections municipales qui occasionnent toujours un

ralentissement de l'activité le temps que les équipes se mettent en place. En région Centre-Val de Loire, cela n'a pas eu d'impact grâce à un excellent début d'année, on assiste même à une hausse de 12 % des permis dans le collectif. En revanche, dans la maison individuelle, les effets de la crise se font sentir : la baisse des demandes de permis a été de 10 % en 2020.

70 % des acquéreurs sont des investisseurs

Et les ventes de terrain chutent aussi fortement sur l'agglomération tourangelle, de l'ordre de 50 %. Ce qui maintient le marché à flot, c'est bien la promotion collective. Les mises en vente battent même un record, avec 1 376 lots proposés à la vente, soit + 9 % par rapport à 2019, et un record absolu. Ces logements étaient déjà construits ou en cours de

construction au moment du déclenchement de la crise et n'ont donc pas eu à pâtir du ralentissement économique. Il faudra voir si 2021 restera sur cette même dynamique alors que les effets de la crise continuent de se faire sentir... Mais en tous cas, le stock disponible passe sous la barre des 10 mois, ce qui signifie que si les ventes continuent à un rythme soutenu, il y aura moins de biens disponibles à la vente et qu'il peut y avoir une tension sur les prix...

Autre donnée intéressante de ce bilan : sur ces ventes dans le neuf, plus de 70 % sont réalisées par des investisseurs, ce qui démontre l'attractivité, non seulement de l'immobilier, valeur refuge en temps de crise, mais aussi de la métropole tourangelle. Les acquéreurs occupants augmentent légèrement mais l'immobilier neuf est affaire d'investisseurs très majoritairement... À Tours plus qu'ailleurs ! ●





Le nombre de permis de construire a augmenté l'an passé malgré la crise, ce qui permet aujourd'hui des mises en chantier, comme ici, à Saint-Avertin.

TOURS - SAINT-SYMPHORIEN

PROFITEZ D'UN TRIPLE AVANTAGE SUR



- 
VOS FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS
DU 15 MARS AU 15 AVRIL*
- 
LIVRAISON ÉTÉ 2021
- 
SITUATION IDÉALE ET ENVIRONNEMENT TRÈS AGRÉABLE
(ARRÊT DE TRAMWAY "3 RIVIÈRES")

* Valable sur les 4 premières réservations sur les logements T3 et T4, signées entre le 15 mars et le 15 avril.
La résidence est éligible à la loi Pinel.



Contactez-nous !

www.artprom.fr 02 47 70 22 32
secretariat@artprom.fr

ART PROM

Autrefois en Touraine : le chien de trait

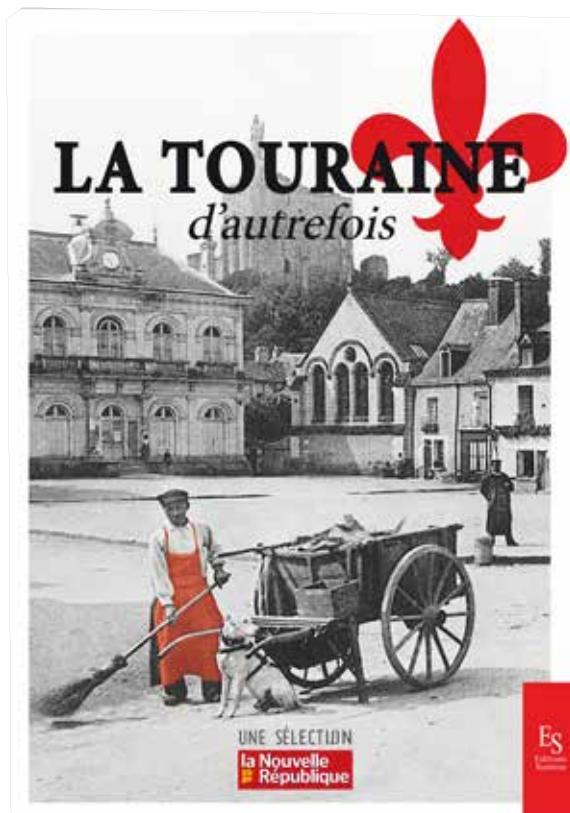
Pas encore détrôné par la bicyclette, c'est tiré par un chien que l'on faisait de courts trajets. Le chien de trait, aussi appelé « le cheval du pauvre », était alors très pratique pour les transports rapides de personnes ou de marchandises, et communément utilisé jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

Ce mode de transport, que ce soit pour des personnes ou des marchandises, remonte vraisemblablement vers l'an mille. Cette pratique est très répandue au XIX^e siècle en France, période à partir de laquelle elle commence à être interdite dans certains départements. En 1897, 59 départements permettent encore l'utilisation de voitures à chien, dont l'Indre-et-Loire. Le chien de trait est le plus souvent le compagnon des paysans et utilisé à la ferme pour transporter le lait, le bois ou les autres marchandises du quotidien. Il remplace ici le cheval que beaucoup ne possèdent pas, faute d'argent.

Ce moyen de locomotion fut également utilisé pour le transport de personnes et à cette occasion rendait des services inestimables aux vieillards, aux infirmes, aux mutilés de guerre, mais aussi et tout simplement aux enfants des fermes isolées pour se rendre à l'école. Dans certaines villes, il existait des chiens-taxis permettant de se déplacer entre le bourg commerçant et des lieux plus excentrés, comme la gare par exemple. Aujourd'hui, le chien d'attelage est une activité purement ludique, très encadrée. La voiture tirée par un chien a disparu de nos campagnes, remplacée progressivement par le vélo ou la voiture à moteur, et par la législation interdisant ce mode de transport dans le cadre du bien-être animal. ●



Place de la Mairie de Montbazou, le « père Thiou » fait place nette pour accueillir le marché du mardi, avec carriole à chien pour transporter les encombrants.



BULLETIN DE PARTICIPATION

RÉPONDEZ CORRECTEMENT AUX TROIS QUESTIONS CI-DESSOUS ET GAGNEZ L'OUVRAGE LA TOURAINE D'AUTREFOIS PARU AUX ÉDITIONS SUTTON.

Découpez et complétez ce coupon avec vos réponses et renvoyez-le avec vos nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : Tribune Hebdo de Tours - 19, rue Mirabeau - 37000 Tours. Vous avez jusqu'au 30 avril 2021 pour renvoyer le coupon.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses permettra à trois d'entre vous de gagner le livre.

En quelle année le Cher fut-il relié à la Loire ? (Emplacement de l'A10 actuelle.)

- 1829
 1832
 1839

Sur quelle place de Tours la fontaine de Beaune-Semblançay a-t-elle été installée de 1820 à 1958 ?

- Place Anatole France
 Place Jean Jaurès
 Place du Grand-Marché

Quel personnage n'a jamais été maire de Tours ?

- Eugène Pic-Paris
 Pierre Beauvillain
 Jean Meunier

Nom :

Prénom :

Tél :

E-Mail :

Adresse :

ACTUALITÉ

LA CULTURE BOUILLONNE
AU GRAND THÉÂTRE

Réunis en assemblée générale le vendredi 19 mars, les intermittents du spectacle et travailleurs précaires du CIP37 et d'autres organisations syndicales du monde du spectacle ont voté la poursuite de l'occupation du Grand Théâtre de Tours. Depuis le vendredi 12 mars, l'Opéra est en effet habité par des intermittents et précaires qui se relaient chaque jour pour assurer une présence sur place.

« Une réouverture ne résoudrait pas tous les problèmes ! Il faudra un plan de soutien et un accompagnement à la réouverture, car avec les conditions sanitaires envisagées, les salles rouvriront à perte, avec des budgets différents. Et il faut penser aux métiers connexes : les agents de sécurité, les restaurateurs, les métiers du tourisme... Ce sont des professions qu'il faut accompagner », explique

David Michaud, membre du CIP37. Les revendications des intermittents du spectacle dépassent ainsi le seul milieu de l'événementiel : abrogation de la réforme de l'assurance chômage et annulation de la dette de l'assurance chômage, élargissement aux précaires du principe de l'année blanche (et prolongation de celle-ci), plan de soutien à l'emploi et aux salaires et reprise de l'activité dans tous les secteurs, sont quelques-unes des revendications affichées sur les portes du Grand Théâtre. À l'intérieur, l'occupation est pour les participants une occasion hors norme de se rencontrer, d'échanger et de réfléchir à l'avenir de leur métier, tout en accueillant le public pour échanger avec eux tous les après-midi. ●

Pour les contacter :
occupationgtours@gmail.com



© E.M.

agenda

CONCERT
LES ÎLOTS ÉLECTRONIQUES : PARTIE REMISE !

©Ovalshoort

Ce devait être l'événement du renouveau, le retour de la culture : le 7^e anniversaire des Îlots Électroniques, les spécialistes des événements électro en plein air. Initialement programmé le dimanche 4 avril 2021, l'événement est reporté au dimanche 27 juin. Même concept, même envie de revivre ! Pour cette édition particulière de son goûter d'anniversaire, l'association collabore depuis plusieurs semaines avec la Compagnie Off pour organiser une grande parade festive au cœur de la ville de Tours. Onze DJ pour la musique, et sept chars qui défilent le 27 juin prochain depuis l'île Simon jusqu'en cœur de ville. Déambulation festive et familiale, ce « Boom Boom Bloom » a donc quelques semaines de plus pour achever d'éclorre.

⊕ Dim. 27 juin à 16 h au départ de l'île Simon, Tours.
Infos www.lesilots.fr

DANSE
CCNT : À VOUS DE DANSER !

Le Centre Chorégraphique National de Tours vous propose de participer à une création vidéo originale : « Dansez ! ». Le principe en est simple : les Tourangeaux sont invités à danser devant les caméras du CCNT pour participer à une vidéo chorégraphique collective. Les inscriptions sont ouvertes, puis une réunion d'information et un atelier en ligne auront lieu pour permettre à chacun de préparer sa danse. Quant au tournage, il aura lieu entre le 5 et le dimanche 9 mai, à l'horaire préalablement réservé. Vous avez patienté tout l'hiver ? Eh bien dansez maintenant !

⊕ Informations sur le site www.ccntours.com.
Inscription par email : dansez.ccntours@gmail.com.
Réunion d'information le 13 avril à 19 h 00 (via Zoom).

EXPO
SUCCÈS DES VISITES EXTÉRIEURES AU CCC OD

Le CCC OD poursuit l'aventure des visites en extérieur de ses expositions Hors Studio et Nicolas Lamas. En faisant le tour du bâtiment, les guides emmènent les visiteurs à la découverte de créations variées grâce aux grandes baies

vitrées qui permettent d'en profiter. Pensez à réserver !
⊕ Les jeudis et samedis sur [reservation sur www.cccod.fr](http://reservation.www.cccod.fr).

BALADE
Balade poétique à Chambray-lès-Tours

Ce dimanche 28 mars, la Ville de Chambray-lès-Tours s'associe au Printemps des poètes avec une balade poétique. La promenade dans le bourg sera ainsi ponctuée de lecture de poèmes créés par les écoliers chambraysiens, et par des intermèdes de la Compagnie la Clef, dans des décors conçus par Stéphanie Letessier et Agnès Billard.
⊕ Dim. 28 mars à Chambray-lès-Tours. Horaires et détails du parcours sur www.ville-chambray-les-tours.fr.

MUSIQUE / CINÉMA
LES ARTISTES LOCAUX RÉCOMPENSÉS

Côté musique, les fans de *The Voice* auront peut-être reconnu trois chanteuses passées par l'école Jazz à Tours. Le jury s'est retourné pour le trio Pottok on the Sofa, qui a rejoint l'équipe de Florent Pagny. Côté



©DR

cinéma, Ciclic (l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique) n'est pas peu fière : tous les films nommés dans la catégorie « court-métrage d'animation » aux Césars sont passés par le studio d'animation de Vendôme durant leur création. L'occasion de braquer les projecteurs sur la programmation en ligne que vous propose Ciclic, à retrouver sur www.animation.ciclic.fr !

FESTIVAL
LE PRINTEMPS SE JOUERA EN ÉTÉ

En raison des conditions sanitaires, le Printemps de Bourges qui se déroule traditionnellement en avril a annoncé de nouvelles dates pour sa 45^e édition : du 22 au 27 juin 2021. À suivre sur www.printemps-bourges.com.

EXPO
LES BEAUX-ARTS : FAUX DÉPART ?

Le 17 mars dernier, la Ville de Tours annonçait une réouverture exceptionnelle du musée des Beaux-Arts pour le samedi 20 mars, pour expérimenter la réouverture dans des conditions sanitaires strictes. Au programme, des visites de 30 minutes en petits groupes, sur réservation. Ce coup d'essai n'a pas été concrétisé, suite au veto des autorités. Pas d'ouverture le samedi 20 mars, donc, mais plusieurs centaines de demandes de visiteurs potentiels, qui prouvent que le manque de culture se fait cruellement sentir...

Sophie Clerc et Romuald Colin

« FAIS CE QUE VOUDRAS »

De l'urbanisme à la vigne, il y a plus d'un pas, que Sophie Clerc et Romuald Colin ont franchi définitivement début 2020. Avec leur Chai de Thélème, ils travaillent le cot, le gamay, le grolleau, et cultivent surtout une nouvelle manière de vivre.

Si nous avons rencontré Sophie Clerc et Romuald Colin il y a trois ou quatre ans, c'est sans doute dans leur cabinet d'urbanisme du Bourgueillois qu'ils nous auraient accueillis. Mais ça, c'était avant. Depuis un peu plus d'un an, les deux professionnels de l'aménagement sont vignerons à plein temps. S'ils consacrent 100 % de leur temps à la vigne depuis 2020, la transition entre deux métiers que rien ne semble relier a pris en réalité plusieurs années.

Rat des villes ou rat des champs ? Si le mot « urbanisme » évoque la vie citadine, le couple n'était cependant pas friand d'un rythme de vie à la ville : depuis 1998 ils sont installés à Huismes. « *Nous voulions être à la campagne, dans la nature, mais notre travail ne nous permettait pas d'en profiter* », explique Sophie, qui retrace à grands traits ces années à naviguer entre les bureaux des élus, les visites de terrain et le bureau d'études où il faut gérer une douzaine de salariés. Et puis, surtout, un métier qui s'est transformé : non seulement il leur a fallu apprendre à devenir chef d'entreprise lorsqu'ils embauchent leurs premiers salariés en 2004, mais les réglementations ont évolué, et avec elles les collectivités où les intercommunalités prennent une place grandissante. Aux premières loges de la conception des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), pour lesquels ils aimaient dialoguer avec les élus pour les aider à dessiner l'avenir de leurs communes, Romuald et Sophie ont fini par ne plus se retrouver dans leur métier. « *Nous nous sommes retrouvés à traiter des gros dossiers, en ayant moins de contact direct avec les élus, et sur des questions complexes puisqu'on est entré dans une phase de réduction de la consommation foncière et des zones constructibles. Donc la pression était plus forte, et on ne retrouvait plus le lien humain qui nous plaisait* », se souvient Sophie.

Une installation hors appellations

Une petite idée fait alors son chemin : et si on faisait du vin ? Le projet pourrait sembler farfelu, alors Sophie se lance la première, pas à pas. Douze



©pascal avenet

ares de vignes en 2014, pour tester. Puis une formation à distance au lycée viticole de Beaune pendant deux ans et demi, avec des stages pratiques, jusqu'en 2017. Elle s'installe officiellement en 2018, mais il leur faudra attendre la revente de leur cabinet d'urbanisme en 2019 pour changer véritablement de vie. Il faut dans le même temps trouver des vignes, ce qui n'est pas une mince affaire dans une zone comme le Chinonais. Le couple fait donc le choix d'investir dans des terrains hors AOC, à Rivarennnes et Cheillé, des communes où la pression sur le foncier est moindre. Car l'autre ambition de nos néo-vignerons était de partir de zéro : hors de question de racheter un domaine existant, s'ils se lançaient, c'était pour créer de A à Z ! Ce n'est pas pour rien qu'ils ont choisi le nom de Chai de Thélème, puisque

la devise de l'abbaye imaginée par Rabelais était « Fais ce que voudras ». Mais débarquer dans un nouveau professionnel à l'approche de la cinquantaine, pas trop compliqué ? « *Nous avons fait le choix d'être en biodynamie, et on a découvert un milieu où les gens sont ouverts, et prêts à donner un coup de main ! Les cavistes aussi ont été très accueillants lorsque nous les avons contactés avec nos premières bouteilles* », raconte le couple.

Un an après s'être lancés dans ce travail à plein temps, assis derrière une grande table de bois, dans leur maison huismoise, le couple dresse pour nous un premier bilan : « *On y passe beaucoup de temps, mais on n'a pas l'impression de travailler, car c'est par passion, et on ne s'ennuie pas car on apprend tous les jours !* » L'autre point fort de cette reconversion, c'est pour Sophie et Romuald « *avoir retrouvé la liberté, car lorsque nous avions des salariés nous ne pouvions pas prendre autant de risques, pour ne pas mettre leurs emplois en danger* ».

Conscients d'avoir eu de la chance pour ces premières saisons sans gel ni maladie, les vignerons du Chai de Thélème profitent chaque jour des paysages variés de leurs différentes parcelles, en attendant de pouvoir ouvrir leur hébergement touristique, entre Loire à Vélo et œnotourisme. Avec un bilan clair : « *Aujourd'hui nous n'avons plus de stress quotidien, et aucun regret.* » ●

CV

1996-1998
Installation comme urbanistes

2014
Premiers rangs de vignes

2018
Sophie s'installe comme viticultrice

2020
Début officiel de la nouvelle vie

LE DERNIER MOT DE LA TRIBUNE HEBDO

MAUX DE DETTE !

Après un an de Covid, il faut féliciter toutes les professions – les soignants en tête bien évidemment – qui ont permis au pays de continuer à tourner... Mais faut-il féliciter le Gouvernement – non pas pour sa gestion de la crise, parfois chaotique – mais pour sa stratégie du « quoi qu'il en coûte » qui a aussi permis au pays de rester debout en limitant la casse pour les entreprises et donc l'emploi ? A priori la réponse est oui...

Depuis un an, ce « quoi qu'il en coûte » a permis de sauver tant d'emplois et d'entreprises, qu'on ne peut que saluer cette stratégie annoncée dès le début par le président Macron. À situation exceptionnelle, endettement exceptionnel... Mais, maintenant que la dette a atteint 118 % du PIB, soit près de 2 800 Mds € (+ 185 Mds encore en 2021) pour 2 500 Mds € de richesse produite chaque année à peu près, se pose la question : qui va payer ?

Se font entendre deux sons de cloche : la douce musique du non-remboursement de cette dette Covid (ah bon, il serait possible d'effacer une dette, pourquoi pas ?) ou la moins agréable rengaine de l'addition : qui paiera la note si la dette ne peut être effacée ? Car adopter la stratégie du « quoi qu'il en coûte » et dépenser sans compter est à la portée de tout gouvernement. Mais à quel moment et à qui présentera-t-on l'addition ? À tous les Français sous forme de hausse d'impôts ? Aux plus riches qui n'ont pas vu leur fortune impactée par la crise sanitaire ? Ou aux générations futures en leur laissant en héritage cette dette qui monte, qui monte, qui monte... Cela nous prépare de sacrées prises de becs et de dette... Pardon, de tête !

Éditeur : @scoop communication Orléans / SAS au capital de 1 027 800 € / RC Orléans B 338 520 018 585, rue de la Juine - 45160 Olivet / Tél. 02 38 63 90 00 / **Directeur de publication et rédacteur en chef** : Marc Moser / **Rédacteur** : Patrice Naour, patrice.naour@scoopcommunication.com / **Ont participé à ce numéro** : Émilie Mendonça, Sébastien Drouet, Jean-Paul Vomorin / **Conception graphique et éditoriale** : Scoop communication / **Commercial** : Guillaume Verleure, guillaume.verleure@scoopcommunication.com / **Tirage** 20 000 exemplaires / Imprimé en France / Dépôt légal mars 2021. L'éditeur n'est pas responsable des erreurs ou omissions. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable. Marques et modèles déposés. 12251-MEP/ISSN 2430-624X



Villa des Lys

FONDETTES

ataraxia
SIGNATURE
AVANTAGES

DES ÉQUIPEMENTS FONCTIONNELLS
DES PRESTATIONS DE QUALITÉ



LANCEMENT COMMERCIAL



16/12/2020



FONDETTES

VILLA DES LYS, Un ensemble harmonieux d'appartements neufs du T2 au T5 et de maisons T4 en coeur de ville, proche des commerces et services à moins de 15 min. du centre-ville de Tours. Une résidence à taille humaine bénéficiant de matériaux nobles et d'une qualité architecturale respectueuse du patrimoine fondettois. **Cuisine aménagée incluse**, stationnement privatif sécurisé.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

02 47 21 01 21

SUIVEZ-NOUS SUR



17 BD BÉRANGER • TOURS

ATARAXIA.FR

ataraxia

PROMOTION IMMOBILIÈRE